

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°79-313 du 24 Novembre 1979

chargeant le Camarade Richard
RODRIGUEZ, Ministre de l'Equipement,
de l'intérim du Camarade Président
de la République à compter du 25
Novembre 1979.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU l'ordonnance N°77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976 portant formation du Gouvernement et le décret N°78-173 du 6 juillet 1978 qui l'a modifié ;
- VU le décret N°76-46 du 19 février 1976 déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement modifié par le décret N°78-174 du 6 juillet 1978,

DECRETE :

ARTICLE 1er - A compter du 25 Novembre 1979, le Camarade Richard RODRIGUEZ, Ministre de l'Equipement, assurera l'intérim du Président de la République pendant l'absence du Chef de l'Etat.

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 24 Novembre 1979

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Ampliatiions : PR 6 CC du PRPB 4 SGG 4 ME 2 Ministères 14 SPD 2
IGE et ses Sections 4 CS 4 JOFPB 1.